

La Vitrine du Développement Durable

Edito

C'est en ce moment la "Semaine Européenne de Réduction des Déchets" (SERD) coordonnée en France par l'ADEME, et cela correspond justement au thème que nous voulions développer dans ce numéro.

Les déchets, nous envahissent sournoisement sans que nous nous en rendions toujours réellement compte.

Vous avez peut-être en mémoire les accumulations de déchets à la suite de grève d'éboueurs à Naples fin 2007. où en une quinzaine de jours près de 100.000 tonnes d'ordures s'étaient entassées dans les rue de la Campanie.

Lorsque les services de ramassage ne fonctionnent pas, on se rend compte immédiatement de leur importance... Lorsque nous sortons nos poubelles le soir devant notre porte, "Ô miracle !", leur contenu a disparu au petit matin. N'est-ce pas merveilleux ?

"Nous payons pour cela" nous direz-vous. Oui mais, le fait de payer suffit-il à faire disparaître définitivement les déchets de la planète ?

Malheureusement pas !

"Avec 590 kg de déchets produits par Français chaque année, la réduction des déchets est un enjeu majeur à la fois en termes d'impacts environnementaux et sanitaires qu'en termes de préservation des ressources".(ADEME)

N'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Ce numéro voudrait vous fournir quelques jalons d'analyse sur le sujet.

Bonne lecture et Bonnes Fêtes de fin d'année !

Marc Bonnin, Guilhem Bourdeau, co-présidents



Notre agenda

Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 19 au 27 novembre



<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/dechets/bien-jeter/faire-dechets>

L'ADEME est une source d'information très renseignée et de très bon conseil. Nous ne saurions trop vous recommander de consulter leur site www.ademe.fr

Automne de la Plaine jusqu'au 6 décembre

programme sur www.plainedeversailles.fr

Atelier du Pain d'Épices 22 décembre :



Proposé aux gourmands de 7 à 77 ans, de 14h à 15h30 à la Vitrine. A l'occasion de Noël, préparer des figurines en pain d'épices BIO, ça vous tente ?

Renseignements et inscription préalable au 06 12 30 37 31

Morning Coffee

La Vitrine vous invite à boire un café... ou un thé ...et à échanger... le samedi, le dimanche, de 10h30 à 12h et c'est gratuit !

Atelier "Travaux d'Aiguilles"

Chantal chaque mercredi de 16h30 à 18h est à la Vitrine pour partager bénévolement sa passion. Vous avez toujours voulu savoir coudre ou tricoter... Rejoignez-la !

Répar'Café

Chaque dernier samedi du mois, de 9h30 à 12h, à La Vitrine au centre commercial. Des bénévoles tenteront de réparer vos objets en panne et pourquoi pas ?... de vous montrer comment le faire vous-même...

En attendant, nous boirons un thé ou un café en toute convivialité. Et, si vous êtes bricoleur, et spécialisé de surcroît, nous avons besoin de vous !

Le prochain c'est le samedi 26 novembre



ESPÈCES D'ORDURES

On peut distinguer plusieurs types de déchets :

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

Ils sont constitués essentiellement des déchets organiques (se reporter à LVDD-infos N° 2 consultable sur notre site).

Nous vous rappelons qu'ils constituent 30 % des déchets dits non-recyclables, mais qui le sont sous forme de compost.

Pourquoi les faire brûler alors qu'ils peuvent revenir à la terre qu'ils enrichissent et diminuent ainsi nos impôts ?

LES DÉCHETS VERTS

les végétaux et produits de tontes de gazon. Ces végétaux peuvent être en grande partie compostés chez soi ou être utilisés en jardinage pour le paillage ([consulter LVDD-Infos N°2](#)).

LES DÉCHETS RECYCLABLES

1. Le contenu des "sacs jaunes":

Les bouchons plastique peuvent être déposés à la Vitrine pour être revalorisés de façon solidaire.

Si vous écrasez vos bouteilles, il est recommandé de le faire latéralement et non pas de haut en bas comme cela a été suggéré par certaines marques d'eau.

2. Le verre :

Il s'agit des bouteilles et des pots vides desquels sont retirés bouchons et couvercles, pas de vitres ou autres verres spéciaux.

3. Les appareils électriques et électroniques :

Y compris les téléphones portables, ils peuvent être partiellement recyclés. Les remettre aux encombrants n'est pas la bonne solution car ils seront broyés dans la benne et ne pourront être triés. Vous pouvez faire reprendre votre ancien appareil lors de l'achat d'un nouveau par votre fournisseur. Aujourd'hui, seul un tiers des objets de cette catégorie sont recyclés.

Ne les mettez pas à la poubelle, [la Vitrine est un point de collecte d'Eco-Système](#), éco-organisme à but non lucratif, spécialisé dans la récupération de ces appareils. Sans autre possibilité, ils doivent être remis en déchetterie.

LES DÉCHETS TOXIQUES

Tous les produits caractérisés dangereux par leur logo ([site LVDD](#)) sur leur emballage, de même que tous les pots de peintures même vides, les médicaments, huiles, batteries, produits phytosanitaires, et produits chimiques... Ils doivent être remis soit au camion itinérant spécialisé disponible à certains moments de l'année pour certaines communes, soit en déchetterie.

Les piles peuvent être remises à des points de collecte comme la Vitrine.

LES AUTRES DÉCHETS MÉNAGERS :

Il sont destinés à être incinérés, ou enfouis dans les Centres de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) de classe 2. Il faut rappeler que des déchets qui pourraient être considérés comme recyclables ne le sont pas, comme : les films plastiques, le polystyrène, les pots de yaourt vides, les barquettes alimentaires plastiques, les emballages souillés...

À DÉPOSER EXCLUSIVEMENT EN DÉCHETTERIE

Gravats, pneus, matériel électrique et électronique, tous les produits toxiques qui n'ont pu être confiés à un collecteur spécialisé,

Un bon tri permet de limiter la pollution de notre environnement et d'éviter de le retrouver 6^{ème} colonne de notre feuille d'imposition Taxes Foncières.

VISITE DU SIDOMPE

Nous étions une vingtaine de personnes à pouvoir participer à cette visite. Nous nous étions donné rendez-vous sur le parking d'Intermarché où le minibus mis à disposition par l'Interco Gally Mauldre



(que nous remercions) nous a permis de limiter le nombre de voitures nécessaires pour nous rendre à Thiverval.

Sur place, nous étions attendus par un guide qui nous a accompagné pendant toute la visite. Nous avons été accueillis dans la salle d'exposition où 2 murs sont habillés de panneaux explicatifs.

Le premier intitulé "TROP DE DÉCHETS" met en évidence que chaque habitant produit en moyenne 1 kg de déchets par jour !

Le deuxième "FAIRE LE TRI À LA MAISON C'EST FACILE !" qui distingue 4 sortes de déchets ménagers : ①- les papiers, journaux, revues, magazines, ②- les emballages, plastiques, cartons, métaux. ③- le verre, bouteilles et pots. ④- les ordures ménagères, matières organiques et emballages souillés.

A notre avis, pour ce dernier poste, les matières organiques fermentescibles ne devraient pas arriver en centre de traitement mais être compostées chez soi (30% d'une poubelle "grise").

Nous avons ensuite été invités à voir un court métrage de [présentation du SIDOMPE](#) (disponible à la Vitrine). Très didactique il retrace le cheminement des déchets recyclables qui, une fois triés, vont retrouver une nouvelle vie ; les autres sont incinérés et produisent de la chaleur récupérée pour le chauffage urbain et la production d'électricité. Malheureusement, il ne suggère toutefois pas de composter les matières organiques pour éviter d'avoir à les incinérer !



Équipés d'un système audio nous avons visité le centre de tri, et ainsi pu visualiser ce qui nous avait été présenté dans le film, entendre les explications et les réponses de notre guide à nos questions.

Ce centre est vraiment très efficace dans le traitement de 200.000 tonnes de déchets par an. Cependant le film de présentation nous cache la vérité quand il précise que le REFIOM (Résidu de Fumée d'Incinération des Ordures Ménagères) est "transporté pour être valorisé". Quelle valorisation peut-on attendre de produits toxiques solubles (Pb, As, Sn, Hg, Cu, Zn,...)?

En s'informant un peu plus, nous avons eu la surprise d'apprendre qu'en incinérant 30% de déchets non dangereux, la France produit chaque année plus de 400 000 tonnes de REFIOM, résidus dangereux. Leur destination ? L'enfouissement en CSDU (classe 1), où ils représentent une menace de pollution diffuse pour les générations futures.

La visite s'est terminée sur la présentation de différents objets fabriqués à partir des déchets recyclés : bouteilles en verre, bouteilles en plastique, des couettes, des polaires...

La visite a été plus longue que prévue mais elle nous a permis de mieux appréhender les circuits de nos déchets recyclables et celui de nos ordures ménagères.

Nous en avons tiré la conclusion qu'il faut vraiment tout faire pour mettre un frein à l'augmentation constante de nos déchets en privilégiant les achats sans emballage, (nous avons appris qu'avec les achats par internet, le volume de cartons reçus au SIDOMPE avait augmenté de façon significative) ou au moins recyclables, tout en favorisant le recyclage des matières organiques soit à l'aide d'un compost, voire avec des poules selon ses possibilités.

RÉPARTITION DES MODES DE TRAITEMENT

En France en 2014, la destination de nos déchets se répartissait ainsi (moyennes nationales) : Source ADEME



LES DÉCHETS JETÉS DANS L'ÉVIER OU LES WC

Le réseau d'assainissement récupère nos eaux usées pour les retraiter avant de les rejeter dans les rivières selon un processus que nous avons détaillé dans le numéro précédent de LVDD-Infos.

Toutefois si le traitement permet de nettoyer l'eau de façon efficace pour ce qui est des matières organiques, il n'en est pas de même pour les produits chimiques :

- la plupart des produits ménagers,
- les huiles,
- les hydrocarbures,
- les acides,
- les produits toxiques,
- les détritiques,
- les lingettes,
- les peintures,
- les médicaments...



Non seulement ces produits détruisent les bactéries qui permettent de nettoyer l'eau, mais pour certains propagent des Perturbateurs Endocriniens très dangereux

particulièrement pour les femmes enceintes et les nouveaux-nés, (LVDD-INFOS N°1)

Incinération : 30 %

dont 2 à 5% de REFIOM enfouissement CDSU classe 2

- Décharges : 36 %

enfouissement CDSU classe 2

- Valorisation matière : 20 %

(recyclage)

- Gestion biologique : 14 %

(compostage/méthanisation des déchets organiques)

COMMENT RENDRE CERTAINS DÉCHETS UTILES ?

Parmi les déchets, certains soustraits des poubelles pourraient par notre action, avoir une deuxième vie ou une destination solidaire.

Bien-sûr en premier lieu les **matières compostables** (le tiers du poids d'une poubelle) qui peuvent se transformer en véritable «Or des jardins». www.ademe.fr

Parmi les **encombrants**, meubles ou objets en bon état sont récupérables par les organisations caritatives comme [Emmaüs](#), les associations comme le [SEL](#), par les [Ressourceries](#)...Les vêtements peuvent être remis dans les bacs récupérateurs "Le Relais"

Les **bouchons plastiques**. Ceux-ci sont collectés par différents circuits. La Vitrine les remet à l'association "[Bouchons d'Amour](#)" qui les revend à un transformateur de palettes recyclables. Le produit de la vente permet notamment l'acquisition de fauteuils roulants pour handicapés.

Les anciennes **radiographies médicales argentiques** que la Vitrine collecte pour l'association des Anciens Combattants. Le produit de la récupération des sels d'argent sert à l'achat de médicaments pour des anciens combattants en Afrique et aux aides sociales destinées aux militaires blessés en OPEX.

D'autres déchets deviennent aussi des objets de création avec des associations comme par exemple [débrouille et compagnie](#)

STOP PUB

Si vous ne souhaitez pas que votre boîte à lettres soit envahie de publicités qui vont directement dans la poubelle jaune, apposez y un sticker STOP PUB disponible à la Vitrine.

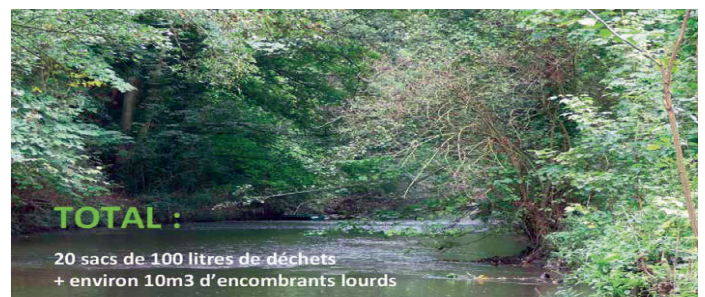


LES DÉCHETS JETÉS DANS NOS RIVIÈRES

Les rivières ne sont pas non plus des poubelles, pourtant on y trouve de nombreux déchets.

Indépendamment de leur caractère polluant, ils favorisent les inondations.

Bien qu'il incombe aux riverains, propriétaires de la rivière jusqu'en son milieu, d'entretenir celle-ci, la tâche n'est pas toujours facile. Aussi à la suite des crues de la Mauldre, l'association [ECO-GARDE](#) a reçu pour mission de participer à son nettoyage. Elle vient de le faire à partir de la sortie de Mareil-sur-Mauldre jusqu'à La Falaise.



Toutefois faute de moyens, les travaux ne reprendront qu'en 2017. L'association des Riverains de la Mauldre réfléchit à la possibilité de s'associer à ce travail. Nous vous tiendrons informés de ce projet. Plus il y aura de bras, plus vite le nettoyage sera fait !

Vous pouvez demander à adhérer à l'association des riverains même si vous n'êtes pas directement en bord de Mauldre ou de ses affluents en écrivant à riverains.mauldre@gmail.com

RÉPARATION DES OBJETS

Pour limiter les déchets il existe un moyen simple : Réparer au lieu de jeter.

Il est vrai qu'aujourd'hui notre société de consommation nous incite à remplacer un objet plutôt que de le réparer car la réparation quand elle est possible coûte souvent plus cher qu'un produit neuf.

Sur le sujet, voir ou revoir le film très instructif «Obsolésence programmée» (visible à la Vitrine).

C'est pour cela qu'un peu partout à travers le monde sont apparus des lieux parfois éphémères où des bénévoles proposent leur savoir-faire pour tenter de redonner vie à un objet qui ne fonctionne plus sans que l'on sache pourquoi.

Moment de convivialité où le propriétaire de l'objet peut aussi apprendre à le réparer autour d'un café. Si vous avez quelque talent de bricoleur, vous êtes accueilli avec plaisir pour renforcer l'équipe existante. La solution jaillit souvent de l'échange

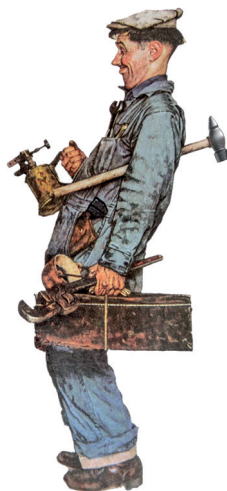
Ce sont les Répar' Café.

Ainsi chaque mois le samedi matin, les Répar' Café vous attendent

- A Mareil, le dernier samedi (à la Vitrine)
- A Bazemont, le premier samedi (Mairie)
- A Villiers St Frédéric, 3^{ème} samedi (Petite salle de danse)

Et c'est gratuit !

PS : Même si vous n'êtes pas bricoleur, nous accueillons toutes les bonnes volontés pour participer aux différentes actions de LVDD



2 pl. du Vieux Pressoir
78124 Mareil sur Mauldre

la.vitrine.du.dd@gmail.com

www.lavitrinedudeveloppementdurable.org

Facebook : www.facebook.com/MareilSurMauldre/



Erratum :

Dans notre édito précédent nous écrivions au sujet du Clos des Fontaines à Mareil «Le permis de construire est conforme au PPRI...» Ce n'est pas tout à fait exact. Certes le projet est hors de l'enveloppe du PPRI de la Mauldre, mais dans ce PPRI n'est pas considéré le Rû de Riche qui est à l'origine de l'inondation du «Clos des Fontaines».

En outre "Le maire est l'autorité compétente pour la délivrance des autorisations de construire et pour l'élaboration des plans locaux d'urbanisme qui doivent prendre en compte les risques prévisibles." La commune est située dans le périmètre d'un PPRN, ce risque d'inondation figure bien sur la carte des risques prévisibles mise à jour en 2007 accompagnant la fiche d'information.

http://macommune.prim.net/d_commune.php?insee=78368

Un geste citoyen simple et concret pour favoriser les énergies renouvelables : changer de fournisseur d'électricité pour Enercoop. www.enercoop.fr

Changer pour une électricité
100 % renouvelable dès aujourd'hui ?
Réponse : Oui, c'est possible !



enercoop
L'énergie militante

Imprimé sur papier recyclé par
Alliance Artgraphic 01 34 61 05 44
www.alliance-ag.com



Notre association ne reçoit pas de subvention. Elle ne subvient à ses besoins que par les adhésions et les dons. Notre action répond à vos attentes, rejoignez-nous, nous avons besoin de vous ! Soit en ligne avec le lien suivant <https://www.helloasso.com/associations/la-vitrine-du-developpement-durable/adhesions/adhesion-2016-2>

Soit à l'aide du bulletin ci-dessous : **Merci !**

Bulletin d'adhésion à la Vitrine du Développement Durable

association loi 1901 N° W781004453

Je soussigné(e)

Courriel : tél :

adresse :

Code postal et ville :

verse sa cotisation de **15 €** (+ don de€) par chèque à l'ordre de LVDD adressé à :

La Vitrine du Développement Durable, 2 place du Vieux Pressoir -78124 Mareil-sur-Mauldre